

**Assemblée générale**

Distr. générale  
2 septembre 2005  
Français  
Original: anglais

**Soixantième session**

Point 109 de l'ordre du jour provisoire\*

**Mesures visant à éliminer****le terrorisme international****Lettre datée du 1<sup>er</sup> septembre 2005, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre d'Ahmed Aboul Gheit, Ministre des affaires étrangères de l'Égypte, proposant la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale à une date aussi rapprochée que possible pour examiner et adopter un plan d'action pour la coopération contre le terrorisme (voir annexe).

La délégation égyptienne présentera un document de travail détaillé sur cette question à l'issue de la publication de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 109 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur et Représentant permanent  
(*Signé*) Maged **Abdelaziz**

\* A/60/150.



**Annexe à la lettre datée du 1<sup>er</sup> septembre 2005 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Vous vous souviendrez que l'Égypte a pris l'initiative en 1999 d'appeler l'attention de la communauté internationale sur la gravité du danger que pose le terrorisme et sur la nécessité d'élaborer une réponse collective par l'intermédiaire du système des Nations Unies. Alors que la date de la tenue de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale approche, il est clair qu'aucune question n'a suscité autant d'intérêt que la question du terrorisme et de ses répercussions sur la paix et la sécurité internationales.

Étant donné l'augmentation spectaculaire des actes de terrorisme dans le monde depuis 1999, l'Égypte considère qu'il est devenu urgent d'intensifier les efforts menés par l'Organisation des Nations Unies pour lutter contre le terrorisme. Différentes réponses aux niveaux national et régional et au niveau de l'Organisation reflètent une myriade de plans et de stratégies visant à faire face activement et rigoureusement à ce fléau, mais on continue d'avoir le plus grand besoin au niveau de l'Organisation d'un plan d'action qui traite des aspects juridiques et procéduraux et soit à même de garantir une coopération internationale active en vue d'éliminer le terrorisme.

À cette fin, l'Égypte propose de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale pour examiner et adopter un plan d'action pour la coopération contre le terrorisme à une date aussi rapprochée que possible.

La délégation égyptienne présentera à la soixantième session de l'Assemblée générale un document de travail qui comprendra notamment le cadre conceptuel pour le plan d'action proposé ainsi que plusieurs idées concernant sa mise en œuvre, proposant un certain nombre de paragraphes à inclure dans la résolution de l'Assemblée générale intitulée « Mesures visant à éliminer le terrorisme international ».

Eu égard à l'importance de la question, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la réunion plénière de haut niveau, ainsi que de la soixantième session de l'Assemblée générale.

Le Ministre des affaires étrangères  
(*Signé*) **Ahmed Aboul Gheit**